



ATTESTATION DE STAGE - Annexe 3

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :
Adresse :
N° d'immatriculation de l'entreprise :
Représenté(e) par (nom) : Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Classe :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom :
Adresse :
Représenté par (nom) : en qualité de chef d'établissement

A effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

Période n° du / / au / /

Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Le montant total de € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil :